

Principes de Mobilité en Catégorie Économique – Management du Tourisme et des Loisirs –

Étudiants Incoming 2021-2022

Coordinatrice Départementale Erasmus	<p>Anne-Marie Martin Lanero anne-marie.martinlanero@hech.be Ta coordinatrice est joignable par e-mail pour tout problème pédagogique avant, pendant ou même après ton séjour à la Haute Ecole Charlemagne. Veille à annoncer par e-mail le sujet dont tu veux t'entretenir avec elle ; elle te fixera un rendez-vous au bureau des relations internationales dans les plus brefs délais pendant ton séjour.</p>
Date d'arrivée à la Haute Ecole Charlemagne	La rentrée académique est fixée au 14/09. Il est vivement conseillé d'arriver une semaine avant la rentrée pour participer à la semaine de français intensif, aux activités d'accueil des étudiants Erasmus à Liège et à la réunion de confection des contrats d'études et des horaires.
Présence aux activités d'enseignement présentielles	La présence aux activités d'enseignement présentielle est obligatoire au sein de la Haute École Charlemagne. Un certificat médical couvrant les journées d'absence est présenté dès la reprise des activités aux titulaires des cours pour lesquels le certificat médical justifie les éventuelles absences.
Calendrier académique	Le respect rigoureux des dates d'activités d'enseignement, de sessions d'évaluations et/ou d'examens en janvier, juin et août/septembre est obligatoire .
Les contenus des COURS des Blocs 1, 2 et 3, six quadrimestres, 180 ects	 <p>IMPORTANT Les contenus des cours des Blocs 1, 2 et 3 de la section Tourisme de la Haute École Charlemagne, les modes d'évaluation, la programmation sur l'un des deux quadrimestres et les consignes pédagogiques afférentes sont disponibles sur le site de la Haute École Charlemagne à l'adresse www.hech.be, onglet Nos formations, Section Bac en Management du Tourisme, Programme des cours http://progcourts.hech.be/cocoon/programmes/E1TOUR01_C.html</p>
Contrat d'études	<p>Il est OBLIGATOIRE de choisir des cours dans une seule année d'études (un seul bloc) par semestre. Les horaires de cours seront flexibles et des changements s'opéreront régulièrement pendant toute l'année académique. Une intégration optimale dans un groupe classe est une aide précieuse pour la réussite d'un échange de type Erasmus.</p> <p>I. Remise du contrat d'études 2021-2022 à Anne-Marie Martín Lanero (anne-marie.martinlanero@hech.be) pour vérification et approbation : juin 2021. II. Les deadlines pour procéder à des modifications dans le contrat d'études sont :</p>

1

	<p>a. 15/10 pour les cours du premier quadrimestre ; b. Le 15/02 pour les cours du second quadrimestre.</p> <p>III. Toute modification dans le contrat d'études doit être communiquée par l'étudiant Incoming au coordinateur départemental de la Haute École Charlemagne et à son coordinateur d'université d'origine.</p> <p>IV. Les modifications apportées au contrat d'études sont signées par le coordinateur départemental de la Haute École Charlemagne et le coordinateur de l'Université d'origine.</p> <p>V. La condition essentielle pour rendre officielles les modifications apportées aux contrats d'études : ce contrat doit être envoyé par courriel (reinter@hech.be) signé par les deux parties dans les plus brefs délais qui suivent l'amendement.</p>
Niveau de langue française obligatoire pour suivre les cours à la Haute école Charlemagne	Un niveau de français B1 est obligatoire pour suivre les activités des programmes de cours de la Haute École Charlemagne.
Horaires de cours	<p>Les horaires individuels des étudiants Incoming sont confectionnés par chaque étudiant à la suite de la réunion pédagogique avec Anne-Marie Martin Lanero. Les horaires sont consultables dans la session « Invités » du lien suivant : http://hpl.hech.be:62080/hp/.</p> <p>Anne-Marie Martin Lanero donnera accès à un fichier excel reprenant les coordonnées de chaque étudiant Incoming et les horaires possibles des cours de langues. Chaque étudiant doit confectionner son horaire individuel en respectant la planification des cours d'un même groupe classe par Bloc. Le fichier excel doit être envoyé complété à Anne-Marie Martin avant le jour de reprise des cours. L'étudiant prendra soin de vérifier chaque semaine sur Hyperplanning son horaire individuel (certains cours ou modules sont parfois programmés au cœur d'un semestre).</p> <p>L'étudiant Incoming est responsable de la mise à jour de son horaire individuel en consultant quotidiennement les valves d'information de sa section (à l'école ou sur Teams), à côté du secrétariat des études de sa section. En effet, certains séminaires, conférences ou modules sont annoncés par cette voie.</p> <p>En cas de conflit d'horaire, l'étudiant prend rendez-vous par e-mail avec son coordinateur départemental.</p>
Sessions d'examens et relevés de notes	<p>1^{er} BLOC : Une session d'examens est organisée en janvier pour les unités d'enseignement du 1^{er} quadrimestre. En cas d'échec(s), l'étudiant Incoming a la possibilité de représenter les épreuves des deux quadrimestres en juin et en septembre.</p> <p>2^e BLOC et 3^e BLOC : Les examens des cours du premier quadrimestre se déroulent en janvier. En cas d'échec(s), les épreuves du 1^{er} quadrimestre pourront uniquement être représentées en septembre.</p> <p>Les examens doivent être présentés suivant les modalités et les dates prévues par la Haute École Charlemagne.</p> <p>Les relevés de notes sont confectionnés par Dominique Pairoux dans les quatre semaines qui suivent la fin de chaque session d'examens.</p>
Les <u>cours annuels</u> en section Tourisme Cours de français langue étrangère Voyages obligatoires liés à plusieurs cours	<p>I. Visites, conférences et micro-stages 1^{er} bloc, Tourisme : Visites, conférence et micro-stages ne peut figurer que dans un Learning agreement d'une année complète ou pour un séjour au seul semestre 2. Cette unité d'enseignement comporte des excursions à Malmédy, Gant, Maastricht, Aix-La-Chapelle, obligatoires pour valider l'unité d'enseignement. Elles n'auront lieu qu'au deuxième semestre majoritairement. Ces excursions ont un coût de 300€ maximum.</p> <p>II. « Français, langue et culture » - 6 ects Q1 – 4 ects Q2 Un cours de français-langue étrangère spécialement offert aux étudiants internationaux allophones. Il se compose de 6 ects au premier quadrimestre et de 4 ects au second quadrimestre. La semaine d'intégration et de français intensif est prévue début septembre et fait partie intégrante de l'Unité d'enseignement « Français, langue et culture ».</p>

	<p>IMPORTANT Les disciplines suivantes ne sont pas des cours de français langue étrangère. Il s'agit de cours de français, langue maternelle. Pour suivre les Unités d'enseignement suivantes COMPLETES, un niveau C1 de français est obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication Touristique (cours « communication en langue française »): 1^{er} Bloc ce cours est destiné aux étudiants dont le français est la langue maternelle. Un niveau C1 de français est requis. Il est déconseillé aux étudiants allophones. • Français du Tourisme, 1^{er} et 2^e Bloc, sont déconseillés aux étudiants allophones. • Français-correspondance, rapports et communication, 3^e Bloc, est déconseillé aux étudiants allophones. <p>III. Projet, rencontres professionnelles et MICE, 2^e Bloc, comporte un séminaire à l'étranger.</p> <p>"Projet: rencontres professionnelles et MICE" est une unité d'enseignement annuelle et ne peut être choisie que dans le cadre d'un séjour d'une année complète.</p> <p>"Visites et pratiques de terrain"" consiste en un voyage d'études d'un coût approximatif de 450€ maximum. Cette activité est obligatoire pour valider les crédits de cette unité d'enseignement. En cette année marquée par la crise sanitaire, il est probable que des adaptations soient apportées au concept de "séjour à l'étranger" entrant dans l'intitulé "Visites et pratiques de terrain". Les activités pourraient ne pas se dérouler hors des frontières belges, tout dépendant de l'évolution de la situation épidémiologique.</p> <p>IV. Production de services touristiques, 3^e bloc, Tourisme</p> <p>Cet intitulé comporte un travail de groupe dès le mois de septembre et se termine en février par un Voyage et un Salon RDT. Le travail de groupe consiste, par groupes de dix étudiants, à élaborer un séjour pour un public cible imposé, qui diffère d'un groupe à l'autre. La remise écrite du travail doit prévoir la prise en charge du groupe cible dans toutes les étapes du séjour proposé, logement et moyens de déplacements inclus, en plus des aménagements précis de chaque journée. Un calcul de prix du séjour précis et rigoureux est proposé alors, pièces justificatives à la clé.</p> <p>Les étudiants partent dans la destination choisie dès la rentrée au quatrième trimestre 2 de février avec trois enseignants de façon à vérifier sur place tous les aspects pratiques que requiert le séjour de chacun des groupes.</p> <p>Le Salon RDT de février leur permet alors de présenter sous la forme d'un stand par groupe d'étudiants, le séjour du public cible imposé dans chaque groupe devant des professionnels du secteur.</p> <p>Ce séjour coûte +- 445 € à charge de l'étudiant.</p> <p>Ce cours ne peut entrer que dans un contrat d'études annuel.</p> <p>En cette année marquée par la crise sanitaire Covid - 19, il est probable que des adaptations soient apportées au concept de "séjour à l'étranger" entrant dans l'intitulé "Production de services touristiques". Les activités pourraient ne pas se dérouler hors des frontières belges, tout dépendant de l'évolution de la situation épidémiologique.</p>
COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES	<p>Les cours de langues étrangères de la section Tourisme sont proposés sur deux niveaux. Un niveau 1 de débutants complets, faux débutants. Un niveau 2 de locuteurs de niveaux intermédiaire ou avancé. Certaines langues peuvent proposer suivant les inscriptions plus de niveaux nuancés. L'étudiant Incoming mentionnera son niveau acquis dans chacune des langues étrangères figurant à son Learning agreement. (A1 → C2).</p> <p>IMPORTANT L'italien et l'allemand ne peuvent pas être choisis conjointement pour incompatibilité d'horaire. L'étudiant veillera à n'en choisir qu'une des deux.</p>
Cours au choix en 3 ^e Bloc	3 ^e Bloc : L'étudiant Incoming veillera à choisir une unité d'enseignement au choix parmi les UE « Tour operating et agences de voyages » ou « Tourisme réceptif » ; parmi « Techniques d'encadrement de groupes » ou « Communication touristique ».

Les stages du Bloc 2	<p>Les stages du bloc 2 (4 ects) –Activités d’intégration professionnelle »- comptent 20 jours ouvrables d’activités au sein d’une entreprise touristique. Ces stages sont non rémunérés et font l’objet d’un contrat de prestations entre l’étudiant, la Haute École et l’entreprise.</p> <p>Ce stage fait l’objet d’un rapport par l’étudiant et d’un autre rapport par le maître de stage.</p> <p>Ce stage est évalué par le maître de stage suivant une grille d’évaluation fournie par la Haute École et le responsable des stages de la section Tourisme, Jean-Marc Boccacci.</p> <p>La gestion administrative des stages est assurée par Sarah François (sarah.francois@hech.be).</p> <p>Le stage du bloc 2 se déroule pendant 4 semaines, de la dernière semaine de Mars à la troisième semaine d’Avril incluses.</p>
Les stages du Bloc 3	<p>Les stages du Bloc 3 (12 ects) comptent 55 jours ouvrables d’activités au sein d’une entreprise touristique.</p> <p>Ces stages sont non rémunérés et font l’objet d’un contrat de prestations entre l’étudiant, la Haute École et l’entreprise.</p> <p>Ce stage fait l’objet d’un rapport par l’étudiant et d’un autre rapport par le maître de stage.</p> <p>Ce stage est évalué par le maître de stage suivant une grille d’évaluation fournie par la Haute École et le responsable des stages de la section Tourisme, Jean-Marc Boccacci.</p> <p>La gestion administrative des stages est assurée par Sarah François (sarah.francois@hech.be).</p> <p>Le stage du bloc 3 se déroule pendant 11 semaines, de la mi- Mars à la fin du mois de Mai.</p>

